

Les tiers-lieux, laboratoires du monde d'après

Par Jules Thomas (Colombelles (Calvados), envoyé spécial)

Le 27 août 2021 à 00h43, modifié le 06 septembre 2021 à 17h37.

REPORTAGE Ces nouveaux espaces d'activité mêlant coworking, numérique, culture ou artisanat connaissent une progression exponentielle partout en France, et répondent aux envies de lien social renforcées par la crise due au Covid-19.

Lecture 5 min

« C'est un lieu de citoyenneté où chacun peut s'exprimer et agir. Mais ç'a été longtemps difficile de faire comprendre ce qu'on est, car on sort des cases ! » Ophélie Deyrolle, présidente et cofondatrice du WIP (pour Work in progress), est fière de son bébé. En 2016, un groupe de courageux a retapé l'ancienne grande halle de Colombelles (Calvados), dernier vestige de la Société métallurgique de Normandie, avec sa cheminée réfrigérante aux airs de centrale nucléaire. Ici, à dix minutes en voiture du centre-ville de Caen, on trouve 3 000 m² de tiers-lieu, réaménagés en bureaux partagés, restaurant local et bio qui affiche complet le midi, ateliers, lieu de représentation d'une troupe d'acteurs déguisés en astronautes, ou encore studio de radio.

Qu'ils soient espace de coworking, campus connecté, atelier partagé, fab lab, garage solidaire, friche culturelle ou maison de services au public, les tiers-lieux explosent, d'après le dernier rapport de l'association France Tiers-Lieux, publié le 27 août. Leur nombre est passé de 1 800 en 2018 à 2 500 en 2021, et atteindra 3 500 fin 2022.

Les espaces de coworking devraient sortir renforcés de la crise

Les tentatives de définition de ce mot étrange, troisième voie entre la maison et le bureau, sont aussi nombreuses que les activités que l'on peut y trouver : espaces où l'on « crée du commun », lieux de « mobilisation locale pour l'intérêt général », « espaces physiques pour faire ensemble »... « C'est un lieu de partage, c'est un lieu où on fait des choses ensemble. On ne fume pas la moquette, on crée de l'activité économique et sociale », explique Patrick Levy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux, qui organise depuis 2019 les réseaux de tiers-lieux et les relations avec les acteurs locaux et régionaux.

Dans la salle de coworking du WIP, à Colombelles, le 25 juin 2021. CHRISTOPHE HALAIS POUR «LE MONDE»

Modèles hybrides

Ces projets s'inscrivent la plupart du temps dans l'économie sociale et solidaire, et de nombreux acteurs gravitent dans cet écosystème. Les modèles économiques sont variés, parfois hybrides : 62 % ont opté pour le statut associatif, quand 26 % sont des SAS ou SARL. D'après le rapport, les tiers-lieux hexagonaux reposent à 50 % sur des subventions publiques, et à 50 % sur des recettes en propre. Le WIP est une société coopérative d'intérêt collectif. Ses directeurs espèrent obtenir d'ici peu l'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale. Le bâtiment est toujours détenu par les collectivités locales, et le WIP a obtenu un bail commercial.

Si la crise due au Covid-19 a sans doute redistribué les cartes, 21 % des tiers-lieux réalisaient des bénéfices en 2019, et 49 % d'entre eux étaient à l'équilibre. Pour autant, leur chiffre d'affaires cumulé s'élevait à 248 millions d'euros en 2019, pour 6 300 emplois directs.

« C'est un lieu de partage (...). On ne fume pas la moquette, on crée de l'activité économique et sociale », explique Patrick Levy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux
A la base de ces projets en commun, on trouve le coworking, qui concerne 75 % des tiers-lieux et 150 000 travailleurs quotidiens. C'est d'ailleurs la principale source de revenus du WIP, qui propose 80 bureaux individuels à la journée ou à l'année : à l'étage, on trouve des indépendants, un ingénieur, un paysagiste (créateur de labyrinthes à ses heures perdues), un architecte ou un imprimeur. Les bureaux sont pour certains fabriqués en matériaux de réemploi : des panneaux acoustiques en plastique recyclé, fabriqués à Rouen, permettent de séparer les bureaux, d'anciennes dalles d'isolant en métal sont devenues des bancs, et l'on trouve de vieilles portes de greniers et d'appartements dans les toilettes.

L'Etat s'engage à soutenir les « tiers lieux » dans les territoires

« A la base, sur le chantier, on faisait du réemploi par souci d'économie. Mais maintenant on veut relocaliser la création de valeur et diminuer notre empreinte carbone », explique Valentin Blanlot, en charge du réemploi. Le WIP propose aussi des activités de conseil et des locations de salles, et l'ensemble de ces prestations représente désormais les trois quarts des recettes.

Dans la grande nef du WIP, où se déroulent les événements culturels. CHRISTOPHE HALAIS POUR «LE MONDE»

La pandémie a bien évidemment touché ces espaces à l'équilibre encore fragile, mais ces derniers pourraient bien répondre à certaines envies révélées par la crise. A commencer par la quête de lien social : « On n'est pas un lieu de passage, il faut qu'il y ait des choses à faire : le but, c'est que les gens se sentent chez eux », avance Hugo Simon, directeur depuis l'été 2019, juste après avoir quitté son emploi à Paris.

Retour au « faire »

En 2019, 2,2 millions de personnes ont fréquenté un tiers-lieu. « On est passé de l'émergence d'un phénomène d'origine citoyenne, en 2018, à ce que j'appelle un véritable phénomène de société. On est au moment d'après-Covid où se cristallisent des phénomènes de société profonds, où les acteurs publics et privés se rendent compte que quelque chose a changé », s'enthousiasme M. Levy-Waitz. Pour beaucoup, c'est aussi un retour au « faire », aux activités concrètes et à leur transmission : au Plateau fertile, une ancienne usine textile à Roubaix, on conçoit et customise, par exemple, des vêtements en tissu recyclé.

Pour rompre l'isolement, des tiers-lieux ouvrent leurs portes aux étudiants

Au WIP, la journée se conclut par un bal folk dans la nef : devant des danseurs endiablés, le groupe Manigale se produit dans sa caravane dépliée, installée gracieusement dans le grand hangar pendant plusieurs semaines. « Il y a un esprit de compagnonnage, précise la fondatrice, Ophélie Deyrolle. On facilite le projet de tel citoyen en lui mettant la ressource du lieu à disposition, notre visibilité, et lui, en échange, amène des animations. » 27 % des tiers-lieux sont pleinement culturels.

Lors du spectacle déambulatoire « Exoterritoires », de la compagnie Clair obscur. CHRISTOPHE HALAIS POUR «LE MONDE»

Le mouvement, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne séduit pas que dans les villes : 52 % se trouvent hors des 22 grandes métropoles. Les fondateurs de tiers-lieux ruraux, souvent soutenus par les collectivités et entreprises locales, ont le projet de redynamiser les territoires. « Il y a une volonté de refaire société dans les territoires, de sortir par le haut d'une époque où on a passé son temps à délocaliser », note Patrick Levy-Waitz.

Le Monde Jeux

Chaque jour de nouvelles grilles de mots croisés, Sudoku et mots trouvés.

Jouer

Toujours dans une volonté d'utilité sociale, les tiers-lieux luttent parfois pour l'inclusion : 60 % délivrent des formations, notamment dans le numérique, et, au WIP, un projet accompagne des publics éloignés de l'emploi. « On dirait les grandes entreprises américaines », s'exclame Sofiane, un jeune issu d'un centre socioculturel caennais, en visite au WIP ce jour-là. « Non, ça fait vieux, je croyais que c'était la gare de Caen », corrige une autre visiteuse.

La Grande Halle du WIP et son ancienne cheminée réfrigérante, à Colombelles, le 25 juin 2021.

CHRISTOPHE HALAIS POUR «LE MONDE»

Ce tableau varié ouvre de nombreuses voies de développement, pour certaines liées aux bouleversements de la crise du Covid-19. Ophélie Deyrolle voit les tiers-lieux comme des « facilitateurs ou capacitateurs » : « On crée les conditions pour que les citoyens se disent "ici, je peux agir et expérimenter, personne ne va me juger". » « Ces lieux hybrides sont au carrefour des transitions écologique, numérique, du monde du travail, de l'apprentissage par le faire via des ateliers partagés... abonde Patrick Levy-Waitz. Et, au fond, cela réunit des gens qui veulent être acteurs de leur propre vie. »

« Le point commun des tiers-lieux c'est leur capacité, à l'épreuve de l'usage et au-delà de l'intention, à faire société »

Jules Thomas (Colombelles (Calvados), envoyé spécial)

NOS LECTEURS ONT LU ENSUITE

Aux Etats-Unis, le variant Delta contrarie le retour à la normale de la Fed

Le 26 août 2021 à 09h45

L'Etat injecte 130 millions d'euros pour développer les tiers-lieux

Le 27 août 2021 à 08h35

« Fractures françaises » : de 2017 à aujourd'hui, le mécontentement l'emporte sur la colère

Le 07 septembre 2021 à 09h32

Est-il intéressant de détenir sa résidence principale dans une SCI ?

Le 05 septembre 2021 à 06h00

Bourse : une « étape très délicate » à traverser pour les marchés

Le 30 août 2021 à 06h00

« De retour après un an et demi de désertion des bureaux, les salariés ont perdu l'habitude de supporter l'environnement de travail »

Le 08 septembre 2021 à 00h34

CONTRIBUTIONS

Bienvenue dans l'espace des contributions

Pour améliorer la qualité des échanges sous nos articles, ainsi que votre expérience de contribution, nous vous invitons à consulter nos règles d'utilisation.

[Voir les contributions](#)